JUZCE « C'est Israël qui a accordé à Dieu l'incarnation. » Paul Claudel, Une Voix sur Israël, 1949a.

La Fille de Sion

par Joseph Ratzinger (1975)

« La foi ne tombe pas du ciel. Elle est reçue d'un témoignage de foi dans une rencontre historique et horizontale. En Marie a largement coincidé la descendance corporelle du peuple élu avec la foi en la promesse donnée à ce peuple ° ». (...) En Marie l'ancienne et la nouvelle Alliance sont vraiment un [écrit Joseph Ratzinger]. Elle est totalement juive, totalement enfant d'Israël, de l'ancienne Alliance, bref enfant de l'Alliance, totalement chrétienne : mère de la Parole^d. (...)

Les dogmes mariaux ne peuvent aucunement être déduits des textes isolés du Nouveau Testament, mais expriment la grande perspective de l'unité des Testaments. (...) Là où se désintègre l'unité de l'Ancien et du Nouveau Testament, l'espace de la mariologie, d'une saine mariologie, se perd. Cette unité des Testaments est le présupposé nécessaire à l'intégrité de l'enseignement sur la création et la grâce e. (...)

En marge du canon vétérotestamentaire, dans ses écrits tardifs, se développe un nouveau type de théologie de la femme, pourtant tout à fait originel : les grandes figures salvatrices d'Estherf et de Judithg qui relèvent de la plus ancienne tradition, entrent en scène, incarnées auparavant dans la figure de juge de Déborah. Les deux femmes ont en commun un trait essentiel avec les matriarches : l'une est veuve, l'autre est dame de harem à la cour du roi de Perse ; les deux se trouvent, bien que différemment, dans une situation d'oppression ; les deux incarnent Israël battu : Israël devenu « veuve » et diminué par le chagrin ; Israël déporté et déshonoré parmi les peuples et réduit à l'esclavage par leur arbitraire. Les deux incarnent en même temps la force morale inaltérée d'Israël qui ne peut jouer son atout comme les puissances du monde et pourtant se raille des puissants et sait les vaincre. La femme qui apporte le salut, incarnation de l'espoir d'Israël, chemine ainsi aux côtés des mères bénies et de celles qui sont privées de la bénédiction. Il est significatif que dans la pensée et la foi d'Israël la femme figure toujours non comme prêtresse mais comme prophétesse et juge-salvatrice ; telle est sa spécificité, telle est la place qui lui est attribuéeⁱ. (...)

Dans la figure des femmes salvatrices (...) est supposé et exprimé à neuf ce qui doit être considéré comme le centre véritable de la théologie vétérotestamentaire de la femme : Israël lui-même, le peuple élu est interprété tout à la fois comme femme, vierge, bien-aimée, épouse, mère. Les grandes femmes d'Israël représentent ce que ce peuple est lui-même. L'histoire de ces femmes devient la théologie du peuple de Dieu et par là même théologie de l'Alliance. Dans la mesure où elles permettent de saisir la catégorie de l'Alliance, lui donnent son contenu et l'orientation de son âme, la figure de la femme entre au plus intime de la piété de l'Ancien Testament, de la relation à Dieu dans l'Ancien Testamentⁱ. (...)

La relation d'Alliance de Yahvé à Israël est une alliance d'amour conjugale que Yahvé lui-même (comme Osée le présente magnifiquement) suscite au plus intime et met en mouvement : il a aimé la jeune fille Israël d'un amour i, Ibid., pages 37-38.

a. Paul Claudel, Une Voix sur Israël, Gallimard, 1950, réédition (avec une postface de F. HADJADJ) Les provinciales, 2016, p. 31.

b. Extraits de La Fille de Sion de Joseph Ratzinger, tr. fr. S. BINGGELI, Parole et Silence, « Cahiers de l'École cathédrale » 2002, pp. 36 à 49 et 74 à 87 (l'édition originale Die Tochter Zion, Johannes Verlag Einsideln, Fribourg, 1990, est composée d'un recueil de trois conférences données en 1975 « alors que depuis plusieurs années la pensée mariale déclinait dans l'Église », op. cit., p. 25).

- c. B. Langemeyer, « Konziliare Mariologie und Biblische Typologie. zum ökumenischen Gespräch über Maria nach dem Konzil (Mariologie concilaire et typologie biblique. Propos œucuméniques sur Marie après le concile) » in Catholica, 21, 1967.
- d. Joseph Ratzinger, op. cit., p. 74.
- e. Ibid., p. 48.
- f. Esther, la juive, devint reine en épousant le roi de Perse Assuérus « dont l'empire s'étendait de l'Inde à l'Éthiopie ». Par son intercession auprès du roi, elle sauva le peuple juif de « l'extermination » (cf. Est 1, 1; 8, 6) (...). Note de S. BINGGELI.

g.Judith, dont le nom signifie la juive, veuve, pénétra dans le camp du « général en chef des armées du roi Nabuchodonosor », Holopheme qui avait « engagé la guerre contre les Israélites ». Par son habileté, elle mit à mort Holopherne et rendit courage à Israël. (Jdt 2.4 : 7. 1). (...). Note de S. BINGGELI.

h. Juges 4, 4.

i. Ratzinger, op. cit., pages 36-37.

indestructible et éternel. Il peut être en colère contre la femme de sa jeunesse à cause de son adultère, la réprimander, mais tout cela se tourne contre lui-même, le blesse, lui l'Amant dont « les entrailles se retournent ». Il ne peut la répudier sans se tourner contre lui-même. En lui, l'Amant touché au plus intime de lui-même, se fonde l'éternité et l'irrévocabilité de l'Alliance. « Comment t'abandonnerai-je, Ephraim, te livrerai-je, Israël ?... Mon cœur en moi est bouleversé, toutes mes entrailles frémissent. Je ne donnerai pas cours à l'ardeur de ma colère, je ne détruirai pas à nouveau Ephraim, car je suis Dieu et non pas homme, au milieu de toi, je suis le Saint, et je ne viendrai pas avec fureur » (Osée 11, 8-9). L'être divin de Dieu ne se montre plus dans sa capacité à punir mais dans l'indestructibilité et la durée de son Amour.

Cela signifie que Dieu n'entre pas seul dans la relation divine d'Israël, mais aussi Israël en tant que femme, qui dans cette relation divine est en même temps vierge et mère. En conséquence, l'Alliance sur laquelle se fondent l'identité du peuple d'Israël et l'identité israélite de chacun, s'exprime chez les être humains dans la fidélité de l'alliance conjugale et nulle part ailleurs : en raison de l'Alliance, le mariage est la forme du vis-à-vis de l'homme et de la femme, du vis-à-vis fondamental de l'être humain sur leguel se fonde toute histoire humaine. Il porte en lui une théologie ; oui, il n'est possible et compréhensible que théologiquement. Mais surtout, cela signifie aussi qu'à Dieu, l'Unique, n'appartient aucune déesse, mais qu'à lui appartient la créature élue, appartient Israël, la fille de Sion, la femme, comme l'histoire le révèle. Exclure la femme de l'ensemble de la théologie signifie nier la Création et l'Élection (l'histoire du salut) et ainsi abolir la Révélation. Dans les femmes d'Israël, les mères, les salvatrices, dans leur stérilité féconde s'exprime le plus purement et le plus profondément ce qu'est la Création, ce qu'est la Révélation, ce qu'est « Israël » comme peuple de Dieuk. (...) » J. R.

Le secret de la Vierge

Comme dit saint Paul, le commencement de l'Église, c'est la Résurrection : « Si le Christ n'a pas été relevé des morts, vide est notre message, vide est notre foi (...) nous sommes de faux témoins (...) les plus pitoyables de tous les hommes \(^1\). » Le témoignage des apôtres, Philippe, Thomas, Jean, Pierre, Marie-Madeleine est donc très important jusqu'à aujourd'hui. « Je crois aux témoins qui se font égorger », disait aussi Pascal. Cependant il y a un témoignage unique plus important que ces témoins-là pour la vie de l'Église et son entreprise de salut : c'est celui de la Vierge. Elle seule connaît l'origine du Seigneur Jésus, elle seule a pu en faire le récit, en livrer le témoignage dès les premières années de l'Église, avant même que soient rédigées les Évangiles. Si le Christ est autre chose qu'un faux prophète, un illuminé, un exalté ou un rêveur dangereux, elle seule a pu le savoir. C'est la Vierge qui connaît le secret de la naissance du Christ, de sa conception : « Comment cela sera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme²? »

Elle seule a pu le révéler, et : « le témoignage sur la naissance de Jésus de la Vierge Marie n'est pas un quelconque refuge de dévotion idyllique... » écrivait en 1975 Joseph Ratzinger³. Les attaques auront été nombreuses à ce sujet⁴, et d'abord dans la pensée du premier concerné après elle, Joseph : quand Joseph apprend que Marie sa fiancée est enceinte il veut la répudier en secret. On le comprend, et cela traduit l'exigence du mariage juif dès cette époque, qui n'est pas une relation fugitive sans engagement ni formalisation entre les deux fiancés, mais une institution sociale publique contraignante. « Joseph, son mari, qui était un homme juste et ne voulait pas la dénoncer publiquement, résolut de la répudier sans bruit⁵. » Une répudiation ouverte, même au stade déjà engageant des fiançailles impliquait la lapidation de la femme adultère. Les

k. Ibid., pages 38-40.

1. Première lettre aux Corinthiens, 15, 14-19 (traductions modifiées). 2. Évangile selon saint Luc, 1, 34. La Vierge aura appris la première la nature de cette conception et l'aura sue mieux que Jésus lui-même (autant que nous puissions en juger), mieux que l'Alfa et l'Oméga, mieux que le Principe du commencement de toute chose, s'il est vrai que le Verbe de Dieu, sa Parole, son Langage fût de par cette conception même d'abord un petit enfant muet et pour une part ignorant des formules ou de la formulation de sa souveraineté dans le langage des hommes. D'ailleurs, comme le soulignent les commentaires, la prophétie d'Isaïe 7, 14 ne prévoyait pas la fécondation miraculeuse d'une « vierae : (arec parthenos) mais seulement d'une « jeune fille » (hébreu 'almah). Le récit de cette conception ne résulte donc pas d'une extrapolation scripturaire, mais bien du témoignage exclusif de Marie elle-même, comme le prouve ce propos dont ni Freud, ni Raphaël Draï (dans l'ouvrage cité plus bas) ne tiennent pas compte.

- 3. Joseph Ratzinger, La Fille de Sion, op. cit., p. 71.
- 4. Dans le Talmud, puis au moment de la Réforme et depuis la Révolution française.
- 5. Évangile selon saint Matthieu, 1, 19; pour le judaïsme le mariage est un « sacrement », auguel il accorde « un statut ontologique en le situant dans un cadre de référence cosmique » : « le concept de giddouchin (sanctification) signifie que la femme ne peut plus être donnée en mariage à une autre personne. Il implique l'exclusivité et conduit ainsi à l'intimité » (Dictionnaire encyclopédique du

ketoubbot⁶ se réfèrent au Deutéronome à ce sujet : « Si une jeune fille vierge est fiancée à un homme et qu'un homme, l'ayant rencontrée dans la ville, couche avec elle, vous les ferez sortir tous deux à la porte de cette ville, vous les lapiderez avec des pierres et ils mourront : la jeune fille parce qu'elle n'a pas crié dans la ville, et l'homme parce qu'il a violé la femme de son prochain. » Tout est là, le respect de l'intégrité et de la parole donnée, la responsabilité, la nécessité de la preuve, la puissance des fiançailles, la fidélité pour le mariage, la rupture assimilée à un viol, mais aussi la justice et la présomption d'innocence, la clémence : « Si c'est dans la campagne que l'homme rencontre la jeune fille, la fiancée, si l'homme l'a saisie et a couché avec elle, seul mourra l'homme qui a couché avec elle (...) puisqu'il l'a rencontrée dans la campagne, la jeune fille, la fiancée, a eu beau crier, il n'y avait personne pour la secourir. » Mais Joseph est un bon Juif du premier siècle, « un homme juste », qui garde l'intégrité de la parole donnée et du mariage mais sait soumettre, dans la tradition de son peuple, les rigueurs de la loi mosaïque à la tendresse pour la faiblesse humaine : le pardon inspiré par le Dieu d'Israël a déjà établi sa puissance dans le cœur de cet homme 8. Sans même chercher à savoir de quoi exactement il retourne, il décide royalement, il choisit de délier dans la douceur sa fiancée de son lien avec lui. Un ange, pendant son sommeil, lui demande toutefois de « ne pas craindre de prendre Marie chez (lui⁹) » et Joseph devient dès lors notre deuxième témoin – un témoin indirect dans l'ordre des faits mais premier dans l'ordre du mariage et de l'amour humain : il croit l'ange, bien sûr, mais il croit surtout Marie. Il ne peut pas ne pas penser que Marie lui dit vrai, même si les faits défient toute raison : « Je te fiancerai à moi pour toujours 10 ». Voici l'origine actuelle du mariage dans la vie des sociétés héritières d'Israël, cette confiance dans la « forme du vis-à-vis fondamental de l'être humain sur lequel se fonde toute histoire humaine », comme l'écrit Ratzinger 11.

Bien avant les noces de Cana, ce sont les noces juives de Marie et Joseph et c'est la parole de Joseph qui donnent à Marie et au fruit de ses entrailles leur dignité et leur existence sociale, comme le proclame saint Matthieu : « Livre de la genèse de Jésus Christ, fils de David, fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac, Isaac engendra Jacob », puis un de leur descendants « Jessé engendra David » et, quelques générations après, un autre « Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle naquit Jésus, que l'on appelle Christ ». C'est donc la puissance de la parole de Joseph, puisée dans la transmission juive des filiations de père en fils, qui inscrit le rejeton de Marie dans la lignée de David 12.

C'est ainsi que Marie et Joseph constituent dans l'intimité de leur secret partagé la demeure du Verbe de Dieu, le foyer de l'Amour originel fait homme : « Car le Verbe s'est fait chair et il a planté sa tente parmi nous 13. » Mais ils ne s'y trouvent pas seuls. Ce foyer et le *fiat* de Marie perpétuent une longue histoire, celle d'un peuple singulier qui a été choisi et peut-être constitué pour être précisément le réceptacle de la Parole de Dieu, l'interlocuteur premier de sa Révélation, qui a retenue cette Parole et l'a transmise et qui la fait connaître au monde déjà depuis des siècles 14. Les propres paroles de la Vierge à l'ange s'appuient sur cette réalité : « Qu'il me soit fait selon ta Parole! » – et celles qu'elle adresse à Elisabeth le soulignent, qui sont souvent des réminiscences de textes anciens 15 : « Mon âme glorifie le Seigneur et mon esprit a tressailli de joie en Dieu mon sauveur parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante, car voici toutes les générations me diront bienheureuse parce que le Puissant a fait pour moi de grandes choses, et son Nom est saint, et sa miséricorde est de génération en génération pour ceux qui le craignent ; il a déployé la puissance de son bras, il a dispersé ceux qui s'élevaient aux pensées de leur cœur ; il a fait descendre les potentats de leur trône et élevé le humbles ; il a rassasié les affamés et renvoyé les riches à vide ; il a secouru Israël son serviteur pour se souvenir de sa miséricorde, comme il l'avait dit à nos pères en faveur d'Abraham et de sa postérité à jamais 16. » Si l'accueil de cette merveille est possible dans la jubilation c'est parce que l'intimité de l'amour humain est sanctifiée par le don réciproque du mariage, possibilité inouïe offerte par une vieille civilisation à deux êtres attirés l'un vers l'autre par une force si puissante qu'ils ne peuvent en saisir par eux-mêmes toutes les implications. L'échange des consentements fonde sa valeur dans la pérennité de la parole humaine traduite dans le langage d'un peuple. Il s'établit sur cette réalité : la culture juive de la tendresse de Dieu et la fidélité à la Parole donnée, la Promesse. C'est cela qui permet la présence intime de Dieu dans la vie quotidienne de familles réelles, effectivement aimantes à travers la vicissitude des épreuves et les joies. La Vierge ne sera pas l'intime qui s'exprime

judaisme (dir. G. W. WIGODER, Cerf/Robert Laffont, 1996, p. 633)

- 6. Pluriel de ketoubbah, contrat de mariage C'est aussi un traité du Talmud sur ce sujet.
- 7. Dt 22, 23-29. La Bible, dir. Édouard Dhorme, Gallimard, « Pléiade », 1956.
- 8. « L'être divin de Dieu ne se montre plus dans sa capacité à punir mais dans l'indestructibilité et la durée de son Amour », dit Ratzinger dans le texte ci-dessus
- 9. Mtt. 1. 20.
- 10. Osée, 2, 21.
- 11. Op. cit., cf. cidessus.
- 12. Cf. Mtt, 1, 1-28. Au contraire, dit le Livre de la Sagesse : « les enfants des adultères ne s'épanouiront pas et la descendance d'une union illégitime disparaîtra. Même s'ils vivent longtemps, ils seront comptés pour rien et, jusqu'à la fin, leur vieillesse sera méprisée. Et s'ils meurent tôt, ils n'auront aucun espoir. ni consolation au jour du verdict » (Sagesse 3. 19. traduction liturgique catholique)
- 13. Évangile selon saint Jean, 1, 14.
- 14. La première traduction (en arec) de la Bible, « les Septante », date de l'époque d'Alexandre, trois siècles avant Jésus, et sous l'Empire romain, les Juifs déjà dispersés représentent 10% de la population méditerranéenne : ce sont les païens « iudaïsants ». rassemblés autour des synagogues qui répandront le christianisme les premiers temps.
- 15. La Genèse, les Psaumes et le Livre d'Isaïe notamment (Lc, 1, 46-55).
- 16. Lc, tr. fr. Raphaël Draï dans Jésus. Lecture de l'Évangile selon Luc, Paris, Hermann, 2014, tome I, p.45. Raphaël Draï relève à juste titre que « indépendamment de

baptisée. Comme le dit Joseph Ratzinger: « Elle est totalement juive, totalement enfant d'Israël, de l'ancienne Alliance, bref enfant de l'Alliance¹⁷...» (la première Alliance, celle qui n'a jamais été révoquée). C'est par la Vierge que Jésus, « le fruit de ses entrailles » reçoit toute son humanité à l'intérieur d'un peuple fait de chair et de sang jusqu'à aujourd'hui, Israël. C'est par Joseph, par la seule force de sa parole audacieuse et décisive que Jésus entre dans la filiation de David et peut devenir l'Oint, le Messie, le Christ. Et c'est par une autre femme, Marie de Magdala que, conformément à la tradition d'investiture des Rois d'Israël, il recevra l'onction à Béthanie ¹⁸.

Marie n'est donc pas seulement celle qui incarne la miséricorde de Dieu, elle est sa matrice ¹⁹, la mère de Dieu (Θεοτόκος, theotokos), l'Épouse, non seulement parce qu'elle lui permet de prendre chair – comme dit saint Jean, mais parce qu'elle lui permet d'être vrai homme, c'est-à-dire d'entrer dans le langage et dans les mœurs d'un peuple réel, Israël (le vrai), qui l'accueille comme un fils et le rattache à une histoire, une lignée. « Ce que l'Ange annonce, c'est que le peuple qui s'était éloigné des sources de la Genèse allait retrouver celles de la nativité », soulige Raphaël Draï ²⁰. Je nais ici, et non ailleurs, fils d'une famille, héritier d'un nom. C'est pourquoi la Vierge Marie est fêtée le premier jour de l'année qui est le huitième jour après Noël, le jour de la Circoncision de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et que nous devons nous en souvenir chaque fois que de ce corps et de ce sang juif qui se trouvent sur l'autel, nous recevons sa vie en nous.

« Ce qui était dès le principe, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché de la Parole de vie -(...) ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons pour que vous ayez société avec nous 20 .».

OLIVIER VÉRON 2014, p. 19.

dans ces paroles de grâce », les termes employés « relèvent du registre politique ».

17. Op. cit., p. 74. 18. Cf. Jn 12, 1-8. « Dans les temps bibliques, le cérémonial décrit est réduit au minimum. L'onction vient consacrer celui que Dieu destine à régner ; il suffit que l'huile sainte soit versée par un personnage censé connaître la volonté divine sur la tête de l'élu, même sans témoins, comme lorsque Samuel oint Saül (I Samuel 10, 1). Le geste est le même en ce aui concerne le grandprêtre: "Tu prendras l'huile d'onction, tu la verseras sur sa tête et tu l'oindras" (Exode 29, 7). » Mireille Hadas-Lebel, Une histoire du Messie, Albin Michel,

19. En hébreu miséricorde, *rahanim* provient de la même racine que *rèhem*, utérus.

20. *Op. cit.*, p. 36.21. Première épître de Jean.

« Bien des saints ont donné leurs vêtements aux pauvres. Mais lequel est-ce d'entre eux qui ait pu donner sa chair, et non seulement sa chair, mais faire partage de son âme, cet inconnu, l'amener, comme dit le Cantique, dans la maison de la mère*? Pour aboutir à la fleur suprême, à ce vase immaculé, il a fallu tout un peuple marqué du sceau de la circoncision, il a fallu toutes ces générations entrecroisées d'hommes et de femmes attentives à la promesse... Israël, cette chair dont il a plu à Dieu à jamais de Se revêtir, c'est à toi qu'il la doit, c'est toi, c'est toi seul qui la lui as donnée. »

Paul Claudel, *Une Voix sur Israël.**Ct 8, 2,



Conseil de rédacion GISELLE GRÉANCE

Responsable de la publication OLIVIER VÉRON

ISSN: 1145-363 X N°91

www.lesprovinciales.fr